



à Mesdames et Messieurs les Députés

Objet : OGM, première alerte citoyenne visant la responsabilité du législateur, un moratoire sur les semis de maïs 2007 est possible

Madame la députée, Monsieur le député,

ALERTE OGM est une association nationale récemment créée dont le but est de rechercher et d'inventorier les responsabilités en matière de disséminations et contaminations par les plantes génétiquement modifiées, qu'elles concernent notre environnement, notre agriculture ou notre alimentation, mais aussi de déterminer les culpabilités d'ordre politique à tous les maillons de la chaîne décisionnelle. Notre association a également comme objectif d'ester en justice (objet de l'association joint au présent courrier).

Une de nos premières actions vous concerne puisque par cette lettre nous vous demandons de tout mettre en oeuvre pour exiger du gouvernement un décret mettant en place un moratoire sur les semis de maïs 2007, puisque toute loi sur les OGM et ses décrets d'application n'empêcheront pas les disséminations ni les contaminations.

Les citoyens vous apportent la possibilité de demander un moratoire pour éviter les contaminations et les disséminations issues des plantes génétiquement modifiées

En vous appuyant sur le document produit par la Confédération paysanne *Le moratoire pour un printemps sans OGM* (document de 12 pages joint à ce courrier), votre intervention peut aboutir. Ce document porte spécifiquement sur les semis de maïs 2007 et donne le cadre juridique, les éléments scientifiques et la démonstration de l'impossible coexistence permettant à la France de décréter ce moratoire dès à présent.

Vous pouvez également prendre connaissance de l'argumentaire de l'Autriche, que la France a soutenu lors du rejet de la requête de la Commission Européenne contre son moratoire sur la culture du maïs MON 810 (traduction bénévole de l'argumentaire autrichien joint à ce courrier).

Le contexte électoral actuel, la condamnation de l'Etat français pour la non transcription de la directive 2001/18 relative à la dissémination des OGM, les jugements de certaines affaires portant sur des crises sanitaires (faute inexcusable pour l'amiante par exemple) nous montrent que le moment est arrivé de voir les citoyens mettre les responsables politiques et économiques devant leurs responsabilités.

La stratégie du fait accompli si bien orchestrée par les firmes semencières ne vise qu'à généraliser les contaminations avant tout débat politique afin de pouvoir prétendre qu'il est devenu impossible de faire marche arrière. Elle ne doit pas continuer de se faire avec votre complicité passive ou active.

Nous vous demandons de répondre personnellement à nos questions, par courrier ou par mail, une réponse de groupe politique ne pouvant être prise en compte. Vos réponses seront rendues publiques.

Question 1 : Etes-vous pour ou contre ce moratoire en 2007 ?

Question 2 : Qu'avez-vous fait et que comptez-vous faire pour ou contre ce moratoire ?

Question 3 : Que ferez-vous si vous êtes élu(e) au printemps ?

Adresse courrier postal : J-M Duclos, 31 rue des Gras 63000 Clermont-Fd ;

Mail : moratoire2007@alerte-ogm.fr Site Web : www.alerte-ogm.fr, sur lequel vous pourrez vérifier que vos propos sont correctement reportés.

Veuillez recevoir, Madame la députée, Monsieur le député, nos salutations citoyennes.

Pour le Conseil d'administration,
Jean-Michel Duclos

* Association composée d'un collège de citoyens et de structures associatives et syndicales, notamment : Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique, Union Nationale des Apiculteurs Français, Confédération Paysanne, Amis de la Terre, Mouvement pour le Droit et le Respect des Générations Futures, Nature et Progrès, ...